

Les clés de l'autonomie

Grâce à l'Udaf, des personnes sous protection juridique peuvent vivre (presque) seules, dans une coloc atypique

Face au visiteur, Jean-Pierre reste prostré, mais il observe. Olivier va et vient, discrètement, sans vouloir prendre la parole. Cyril attend que l'on s'adresse à lui. Christian prend plus facilement les devants. Tandis qu'Éric est intraitable, avec un débit plus que rapide qui fait sourire celle qui accompagne ces messieurs au quotidien, Claudie. Du lundi au vendredi, 7 heures par jour, elle est la "gouvernante" de cette colocation un peu particulière mise en place par l'Udaf13 (union départementale des associations familiales) dans cette maison de Beaumont (12^e), comme dans 10 autres unités de logements à Marseille (lire ci-dessous). La dernière venant d'ouvrir à La Pomme ce mois-ci.

C'est que ces "colocs", de tempéraments, de profils et d'âges très différents, sont tous vulnérables et placés sous l'un des régimes de protection juridique des majeurs. Après un séjour en hôpital psychiatrique



Claudie Bourdon (assise au fond devant Audrey Caillol), veille au quotidien au bon fonctionnement de cette colocation. / PHOTOS NICOLAS VALLAURI

"Après deux ans dans une clinique j'avais tout oublié."

pour la plupart, où tout leur était dicté, du moment de la douche à celui du repas, ils réapprennent grâce à leur gouvernante à prendre soin d'eux, de leur linge, de leur lieu de vie... Et des autres aussi. "Il y a beaucoup de solidarité, de bienveillance, ils se remoncent le moral, cela a souvent permis d'éviter des hospitalisations, témoigne Claudie Bourdon, qui œuvre sans relâche depuis 8 ans pour que "tout le monde travaille à ce projet de vie". Dynamique, péllianne, cette ancienne commerciale semble avoir parfaitement trouvé sa

place dans cette famille nombreuse atypique, sans pour autant se substituer au personnel soignant ou au mandataire judiciaire (lire ci-dessous). Soucieuse de préserver un équilibre qu'elle sait fragile, même si les tâches ménagères se partagent désormais spontanément. Comme les bons petits plats concoctés puis engloutis en groupe, très appréciés. Et la liberté d'aller et venir sans avoir à rendre de comptes à personne. "En psychiatrie, on peut très peu sortir, alors qu'ici, je peux aller boire un verre au bar sans problème", raconte Éric

qui a ses habitudes dans le quartier, tandis que Cyril rejoint régulièrement l'orchestre des Impatients du jazz pour répéter. "La relation au monde extérieur est essentielle pour la santé mentale", insiste Christian, dernier arrivé, cet été. "J'ai mis du temps à m'adapter, après deux ans dans une clinique j'avais tout oublié, explique-t-il. Ici on est actif et plus passif, on se reconstruit."

Fabrice en est la preuve vivante. C'est lui qui a cédé sa place à Christian, en décidant de partir pour vivre seul, il y a 7 mois, après 2 ans dans cette

colocation. "J'ai voulu avancer davantage vers l'autonomie, raconte-t-il, installé dans son ancien salon. Avant j'étais instable, je parlais dans tous les sens, j'ai vécu dans deux familles d'accueil et ça a été un échec. Ici je me suis senti à l'aise, dans cette maison chaleureuse, avec des canapés, une bonne ambiance, la possibilité de sortir, de voir autre chose..." Petit à petit, il a repris confiance en lui, jusqu'à se sentir capable de gérer sa vie, au jour le jour. "Je me suis senti prêt, résume-t-il simplement. Et la prochaine étape, c'est de travailler dans un

Esat. Un pas que certains ne franchiront peut-être jamais. Sans que ça ait la moindre importance. "Ils peuvent rester aussi longtemps qu'ils le souhaitent, comme ils le peuvent s'en aller quand ils le décident", insiste Audrey Caillol, responsable de ce dispositif à l'Udaf13. "C'est rassurant, on n'a pas la pression", approuve Christian, qui pour sa part n'est pas prêt à quitter ce cocon, malgré l'accord de son médecin. "Moi non plus, rebondit Cyril avec une grande lucidité, je ne me sens pas de tout gérer, j'ai perdu beaucoup d'automa-

L'Udaf 13 en bref

L'UDAF 13 (Union départementale des associations familiales) est une association créée en 1945 et reconnue d'utilité publique qui fédère 13 mouvements familiaux et 130 associations familiales. Elle a pour missions (Code de l'action sociale et des familles) de donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial, de leur proposer les mesures, de représenter officiellement l'ensemble des familles (dans les CCAS, à la Caf, la CPAM...) ou encore de gérer des services d'intérêt familial. C'est aussi un pôle de ressources pour les familles. Son siège est basé à Marseille (143, avenue des Chutes-Lavie, 13^e) mais elle dispose d'antennes à Audagne, Aix, Salon, Arles et Martigues.

➔ Plus d'infos sur www.udaf13.fr.
Pour Familles gouvernementales : ☎ 06 72 09 38 31
familles.gouvernementales@udaf13.fr

tismes, il faut se les réapproprier, et je n'ai pas envie d'être seul." Dans cette maison, il peut choisir ses moments de solitude, dans sa chambre-atelier d'artiste peintre. Chacun dispose ainsi de son espace personnel, qu'il a meublé et peut fermer. "Mais ils passent beaucoup de temps ensemble, constate Claudie Bourdon, ils ont beau avoir des télé dans leurs chambres, ils la regardent plutôt dans le salon, où ils visionnent aussi des concerts sur l'ordinateur par exemple." Et de conclure : "Ils sont chez eux."

Audrey SAVOURNIN



Dans cette maison, chacun s'est créé son monde dans sa chambre, mais tous apprécient de rompre la solitude. Et Fabrice (au centre au 1^{er} plan) rend souvent visite à Christian, Cyril, Éric et Claudie (deg. à d. au centre).



EN DÉTAIL

Un dispositif d'accompagnement très complet

Le modèle est toujours le même: 5 personnes se partagent un logement, épaulées au quotidien par une "gouvernante" ayant suivi une formation spécifique et bénéficiant d'une analyse de pratiques assurée par une psychologue. Présente du lundi au vendredi, 7 heures par jour, elle les guide pour la toilette, l'alimentation, le ménage ou encore leurs déplacements, tandis que les mandataires judiciaires continuent à les suivre et qu'une "coordinatrice de proximité" leur rend visite une fois par semaine. Cette dernière veille à la bonne entente et au bien-être des colocataires, soutient la gouvernante et fait le lien avec les services de soin. Chaque colocataire s'engage à poursuivre son traitement et à être suivi par un psychiatre et un généraliste, tandis que des infirmiers se relaient pour passer matin et soir à domicile afin de s'assurer de la prise des traitements.

Seule variante: le type de logement. Les "unités classiques", les plus répandues, sont des T3 (généralement des villas) où chacun a sa chambre et tous partagent salle de bains, cuisine, salon et éventuellement jardin; tandis que l'"unité studio" permet à chacun d'avoir son petit appartement dans un même immeuble tout en ayant la possibilité de tous se retrouver dans une pièce commune; enfin à La Pomme, le choix a été fait de louer un T3 et un T4 sur le même palier, compte tenu de la difficulté à trouver des T6 en bon état.

"Une alternative entre le logement seul et l'institution"

"Dans tous les cas, l'idée est de garder la structure familiale, en petit groupe, explique Audrey Caillol, responsable du dispositif à l'Udaf. C'est une alternative entre le logement seul et l'institution." Concrètement,

l'Udaf (via l'association Familles gouvernementales des Bouches-du-Rhône) loue les logements aux bailleurs (sociaux ou privés) avec qui elle négocie les loyers et se porte garant, avec l'autorisation de les sous-louer. Sont éligibles bénéficiaires de l'AAH (allocation adulte handicapé) - 600 € par mois -, mais aussi d'une aide au logement, les colocs s'acquittent de loyers de 250 à 450€ par mois. Les gouvernantes sont quant à elles salariées de l'Adar, association prestataire, l'Udaf bénéficiant d'une aide du Conseil départemental pour faire appel à ce maillon indispensable. La coordination, enfin, est financée par l'ARS (agence régionale de santé) et la DRJSCS (direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), tandis que la fondation de France ou celle de la Caisse d'épargne apportent leur soutien au dispositif.

Des perspectives de développement

Expérimenté en France depuis les années 90, le dispositif "Familles gouvernementales" s'est concrétisé à Marseille en 2007, avec des logements dans le quartier Saint-Jean-du-Désert. Aujourd'hui, 11 unités (non mixtes) permettent à 55 majeurs protégés sous tutelle d'être colocataires (5 par unité), deux tiers d'hommes, un tiers de femmes, la plupart ayant entre 35 et 55 ans. Un projet est à l'étude avec l'hôpital psychiatrique Edouard-Toussaint, qui mettrait un terrain à disposition d'Unicil pour loger 30 personnes dans 6 logements (3 unités studio et 3 villas avec une grande pièce commune) d'ici 2020-2021. Au départ, l'Udaf13 a mis en place ce dispositif pour les personnes qui étaient sous sa tutelle, avant de l'élargir au public épaulé par ses partenaires (privés, hôpitaux, associations...) exerçant un mandat de protection. À terme, la fédération souhaiterait aussi s'ouvrir à des personnes qui n'ont pas besoin de protection, et notamment aux personnes âgées. Elle espère aussi pouvoir étendre le dispositif géographiquement. Après la Clotat, tout récemment, un projet se dessine à Aix avec l'hôpital Montperrin (un studio et un logement) et des recherches sont en cours du côté de Martigues, où des besoins ont été identifiés.